

12 mar 2021 -18:17

Appartient à Conseil des ministres du 12 mars 2021

## Covid-19 : accroissement des moyens de personnel pour le Service fédéral des Pensions

Sur proposition de la ministre des Pensions Karine Lalieux, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un accroissement non structurel des crédits de personnel du Service fédéral des Pensions (SFP) en conséquence de la crise du coronavirus.

La crise du coronavirus a généré au cours de l'année écoulée une intensification de la pression et la charge de travail pour différents services et secteurs, et donc aussi pour le Service fédéral des Pensions. Afin de pouvoir faire face à l'accroissement du volume de travail en 2021 aussi, une augmentation non structurelle des moyens de personnel lui est octroyée.

Cette augmentation se chiffre à 139.215 euros pour la période allant du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris  
Avenue de la Toison d'or, 87  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 64 84  
<https://lalieux.belgium.be>  
[info@lalieux.fed.be](mailto:info@lalieux.fed.be)

Delphine Van Bladel  
Porte-parole (FR)  
+32 476 60 02 61  
[delphine.vanbladel@lalieux.fed.be](mailto:delphine.vanbladel@lalieux.fed.be)

Jurgen Masure  
Porte-parole (NL)  
+32 479 27 68 64  
[jurgen.masure@lalieux.fed.be](mailto:jurgen.masure@lalieux.fed.be)